

**Délibération n°2025-015 du Conseil d'administration du 25 novembre 2025
relative au budget initial de l'exercice 2026**

Membres du Conseil d'administration : 37

Membres présents et représentés au début de la séance : 29

Vu les articles L.345-1 à L.345-7 du code de la recherche ;

Vu les articles D.345-1 à D.345-17 du code de la recherche ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu le règlement intérieur de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu la proposition de budget initial et le rapport de l'ordonnateur ;

Le conseil d'administration, sur proposition du président et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Le conseil d'administration se prononce sur les autorisations budgétaires suivantes :

- 153,73 ETPT dont 136,41 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 17,32 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 63 672 330 euros d'autorisations d'engagement
 - 11 164 360 euros en dépenses de personnel
 - 13 702 470 euros en dépenses de fonctionnement
 - 5 710 000 euros en dépenses d'intervention
 - 33 095 500 euros en dépenses d'investissement
- 55 737 445 euros de crédits de paiement
 - 11 164 360 euros en dépenses de personnel
 - 15 216 585 euros en dépenses de fonctionnement
 - 5 710 000 euros en dépenses d'intervention
 - 23 646 500 euros en dépenses d'investissement
- 48 196 535 euros de prévisions de recettes encaissées
- Soit un solde budgétaire déficitaire de 7 540 910 euros

Article 2 : le conseil d'administration se prononce sur les prévisions comptables suivantes :

- 12 191 670 euros de variation de trésorerie (prélèvement)
- 235 374 euros de résultat prévisionnel (bénéfice)
- 729 502 euros de capacité d'autofinancement
- 6 184 270 euros de diminution du fonds de roulement

Article 3 : le budget initial pour l'exercice 2026 est adopté.

Article 4 : Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Détail du résultat du vote des administrateurs

Nombre de voix pour : 18
Nombre de voix contre : 11
Nombre d'abstention : -

Le Président du conseil d'administration



Pierre-Paul Zilio

Publicité et modalités de recours :

Affichage le	25/11/2025
Publication au registre des actes de l'Établissement le	25/11/2025
Transmission au contrôle de légalité le	25/11/2025
Délibération certifiée exécutoire le	25/12/2025

Aux termes des articles R.421-1 et suivants du Code de la justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil.

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois
Budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	136,41	17,32	153,73

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :

147

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

NB2: Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Sous plafond LFI (a)" et "Hors plafond LFI (b)". Les ETPT afférents doivent être renseignés directement dans la colonne "Plafond organisme".

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme \(décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme\) et des autres dépenses de personnel](#)

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	136,41	9 510 400,00	17,32	1 137 700,00	153,73	11 164 360,00
1 - TITULAIRES	35,93	2 990 200,00			35,93	2 990 200,00
* Titulaires Etat	35,93	2 990 200,00			35,93	2 990 200,00
* Titulaires organisme (corps propre)	0,00	0,00			0,00	0,00
2 - CONTRACTUELS	100,48	6 520 200,00	16,57	1 118 800,00	117,05	7 639 000,00
* Contractuels de droit public	100,48	6 520 200,00	16,57	1 118 800,00	117,05	7 639 000,00
* CDI	59,60	4 368 200,00			59,60	4 368 200,00
* CDD	37,88	1 625 500,00	13,57	750 400,00	51,45	2 375 900,00
* Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	3,00	526 500,00	3,00	368 400,00	6,00	894 900,00
* Contractuels de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
* CDI	0,00	0,00			0,00	0,00
* CDD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 - CONTRATS AIDES			0,75	18 900,00	0,75	18 900,00
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						516 260,00

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

NB : Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Emplois sous plafond LFI" et "Emplois hors plafond LFI". Les ETPT et dépenses de personnel afférents doivent être renseignés directement dans les colonnes "Plafond organisme".

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité](#)

(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	1,5	51000
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	1,5	51000
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme](#)

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	1,5	51 000,00
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	1,5	51 000,00
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME		

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires
Budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES						
	BRA 2025		BI 2026		Ecart entre le BRA 2025 et le BI 2026	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	674 100	674 100	512 900	512 900	- 161 200	- 161 200
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>					-	-
					-	-
					-	-
					-	-
Fonctionnement	270 000	485 300	798 000	838 000	528 000	352 700
					-	-
					-	-
Intervention					-	-
					-	-
					-	-
Investissement	22 100 000	41 300 000	31 700 000	19 400 000	9 600 000	21 900 000
					-	-
					-	-
					-	-
					-	-
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	23 044 100	42 459 400	33 010 900	20 750 900	9 966 800	- 21 708 500

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-		-
---	--	---	--	---

RECETTES			
BRA 2025	BI 2026	Ecart entre le BRA 2025 et le BI 2026	
		-	Recettes globalisées
		-	Subvention pour charges de service public
		-	Subvention pour charges d'investissement
		-	Autres financements de l'Etat
		-	Fiscalité affectée
		-	Autres financements publics
		-	Recettes propres
		-	
24 123 800	14 272 800	- 9 851 000	Recettes fléchées*
		-	Subvention pour charges d'investissement fléchée
		-	Autres financements de l'Etat fléchés
24 123 800	14 272 800	- 9 851 000	Autres financements publics fléchés
		-	Recettes propres fléchées
		-	
		-	
24 123 800	14 272 800	- 9 851 000	TOTAL DES RECETTES (C)

18 335 600	6 478 100		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)
-------------------	------------------	--	--

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 4
Equilibre financier
Budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS			
	BRA 2025	BI 2026	Ecart entre le BI 2026 et le BRA 2025
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	13 277 699	7 540 910	2 634 055
<i>dont Budget Principal</i>	13 277 699	7 540 910	2 634 055
<i>dont Budget Annexe</i>			-
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	3 775 606	3 791 224	- 1 461
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	13 287 074	11 378 979	841 056
Autres décaissements non budgétaires (e1)			-
Autres décaissements non budgétaires (e1)	- 24 930	-	- 25 034
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	30 315 449	22 711 112	3 448 617
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	-	-	-
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>			
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	30 477 533	22 711 112	3 448 617

FINANCEMENTS			
BRA 2025	BI 2026	Ecart entre le BI 2026 et le BRA 2025	
		-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
		-	dont Budget Principal
		-	dont Budget Annexe
		-	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
12 494 210	10 519 442	3 189 032	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
		-	Autres encaissements non budgétaires (e2)-RELIQUAT COLLEX PERSEE
327 242	-	- 624 764	Autres encaissements non budgétaires (e2)
12 821 451	10 519 442	2 564 269	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
17 493 998	12 191 670	884 348	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
17 458 974	11 188 763		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
35 024	1 002 907		dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
30 315 449	22 711 112	3 448 617	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale
Budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BRA 2025	BI 2026	Ecart entre le BI 2026 et le BRA 2025	PRODUITS	BRA 2025	BI 2026	Ecart entre le BI 2026 et le BRA 2025
Personnel	9 875 684	10 941 702	1 066 018	Subventions de l'Etat	15 882 218	15 882 218	0
<i>dont charges de pensions civiles**</i>	1 131 577	1 131 577	0	Fiscalité affectée			0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	26 485 514	26 348 817	-136 698	Autres subventions	8 514 114	8 488 640	-25 475
Intervention (le cas échéant)	1 200 000	5 710 000	4 510 000	Autres produits	17 028 368	18 865 034	1 836 667
TOTAL DES CHARGES (1)	37 561 198	43 000 519	5 439 321	TOTAL DES PRODUITS (2)	41 424 700	43 235 892	1 811 192
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	3 863 502	235 374	- 3 628 129	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	41 424 700	43 235 892	1 811 192	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	41 424 700	43 235 892	1 811 192

* Le compte de résultat prévisionnel est présenté pour le budget initial et le(les) budget(s) rectificatif(s). Le compte de résultat exécuté est présenté pour le compte financier.

** Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	BRA 2025	BI 2026	Ecart entre le BI 2026 et le BRA 2025
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	3 863 502	235 374	-3 628 129
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 912 951	10 912 951	0
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			0
- produits de cession d'éléments d'actifs			0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	10 418 822	10 418 822	0
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	4 357 631	729 502	-3 628 129

Etat prévisionnel/exécuté* de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BRA 2025	BI 2026	Ecart entre le BI 2026 et le BRA 2025	RESSOURCES	BRA 2025	BI 2026	Ecart entre le BI 2026 et le BRA 2025
Insuffisance d'autofinancement	-	-	-	Capacité d'autofinancement	4 357 631	729 502	-3 628 129
Investissements	42 061 880	21 127 278	-20 934 602	Financement de l'actif par l'Etat			0
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	42 330 566	20 523 952	-21 806 614
				Autres ressources			0
Remboursement des dettes financières	6 294 828	6 310 446	15 617	Augmentation des dettes financières			0
			0	augmentation des capitaux propres (corrections erreurs)			0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	48 356 708	27 437 724	- 20 918 985	TOTAL DES RESSOURCES (6)	46 688 196	21 253 454	-25 434 742
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	1 668 512	6 184 270	3 258 995

* L'état prévisionnel d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le budget initial et le(les) budget(s) rectificatif(s). L'état exécuté d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le compte financier.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	BRA 2025	BI 2026	Ecart entre le BI 2026 et le BRA 2025
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-1 668 512	-6 184 270	-4 515 758
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	15 825 486	6 007 399	-9 818 087
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-17 493 998	-12 191 669	5 302 329
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	153 384 107	147 199 837	-6 184 270
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	75 924 450	81 931 849	6 007 399
Niveau final de la TRESORERIE	77 459 657	65 267 989	-12 191 669

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"